

# Flagnac Infos



## EDITORIAL

**N**oël et le 1er de l'an font la transition entre une année qui se termine et celle que nous allons commencer. Ces deux fêtes sont toujours des périodes de joie, de bonheur des retrouvailles pour toutes les familles. Pendant ces quelques jours nos inquiétudes, nos certitudes se mettent en sommeil. La municipalité vous souhaite une bonne et heureuse année 2004. Que cette nouvelle année veuille bien nous apporter des raisons supplémentaires d'espérer et construire ensemble notre avenir.

Durant l'année écoulée, nous avons constaté avec satisfaction que le plan d'eau avait connu l'affluence, que toutes les associations avaient proposé des animations appréciées, que « Hier, un village » avait battu ses records de spectateurs preuve que notre mouvement associatif est dynamique.

En ce qui nous concerne, nous avons réaménagé les bureaux de la mairie dans les anciennes classes de l'école et pu proposer deux salles plus agréables pour le 3<sup>e</sup> âge.

Nous souhaitons viabiliser 10 hectares aux plaines d'Agnac (estimation à 500 000 €, soit 3.3 millions de Francs) en demandant une participation aux propriétaires comme la loi SRU (Solidarité Revitalisation Urbanisme) le permet et réaliser un atelier communal. C'est la déchetterie intercommunale qui sera réalisée à cet emplacement. Ces deux projets sur lesquels nous avons travaillé cette année sont ajournés.

Nous préparons l'avenir avec l'achat d'un terrain à Agnac (1 hectare entre l'école et la salle des fêtes pour l'aménagement futur d'un espace public), à Flagnac sur la future zone d'activité de la planque où une déclaration d'utilité publique sera lancée pour compléter la maîtrise foncière.

Nous devons réfléchir sur l'impact futur de la déviation pour le bourg de Flagnac.

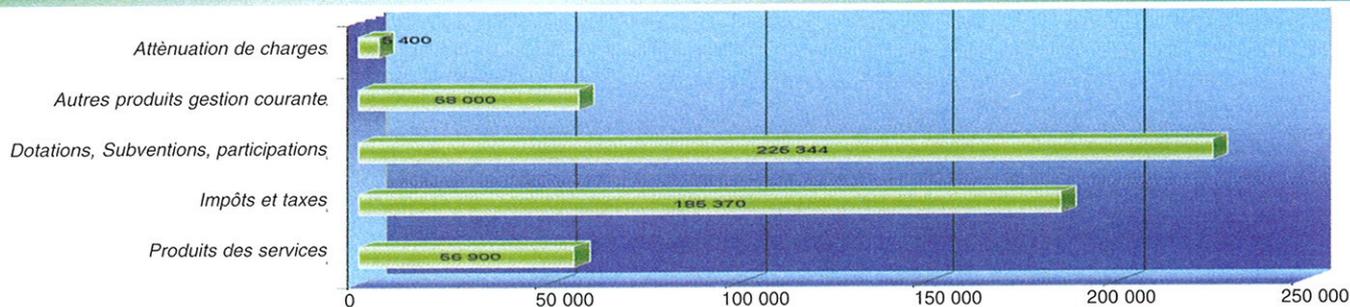
Nous devons reprendre le réseau d'assainissement d'Agnac, réalisé dans les années 80 où les entrées d'eau parasite sont très importantes, réaliser des bassins de rétention des eaux de pluie pour réguler les débits.

Des projets, du travail et des travaux en perspective.

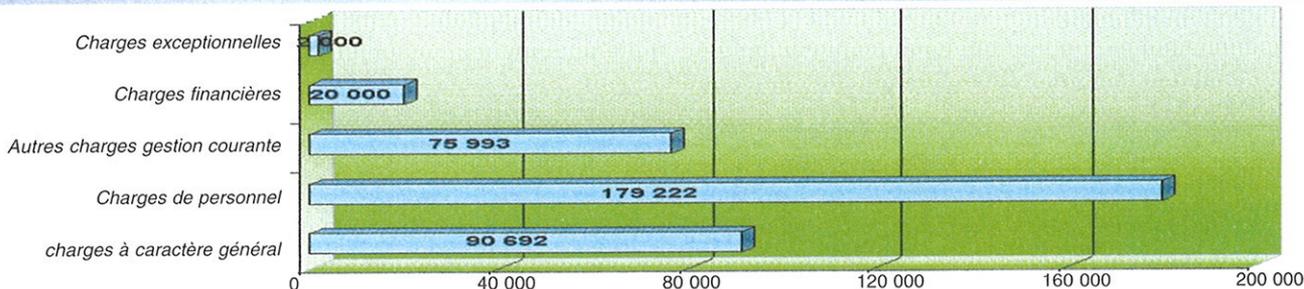
Jean-Claude COUCHET

# BUDGET PRIMITIF 2003

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT



## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



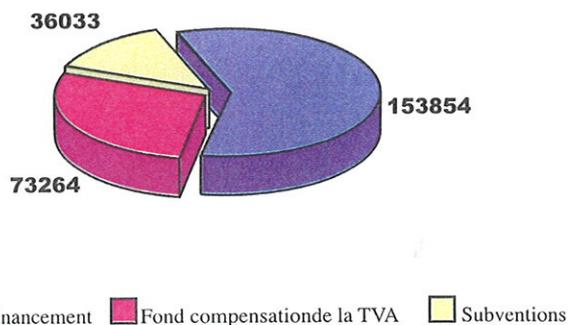
## PROGRAMME INVESTISSEMENT

## PLAN DE FINANCEMENT

### PROGRAMMES

### MONTANTS

Remb. capital des emprunts	55 400 €
Acquisition matériel	485 €
Distributeur de billets	29 340 €
Aménagement Mairie	44 500 €
Eclairage public	10 800 €
Etude bourg de Flagnac	8 432 €
Aménagement espace publics Agnac	1 250 €
Aménagement voies nouvelles	36 020 €
Eglise	34 501 €
Achat matériel école	11 576 €



## LES EMPRUNTS

BANQUE	DESTINATION	Année échéance	TAUX	Montant Emprunté	Remboursement annuel
Caisse des Dépôts et Consignations	Aménag. 2 log. Ancienne mairie	2006	5,800	30 489,80	3 087,46
Caisse des Dépôts et Consignations	Aménag. 2 log. Ancienne mairie	2006	6,500	15 244,90	1 608,90
Caisse des Dépôts et Consignations	Am. Log Presbytère et boucherie	2009	4,300	30 489,80	2 850,70
Caisse des Dépôts et Consignations	Am. Log Presbytère et boucherie	2009	6,650	13 110,62	1 283,58
Crédit Local de France	Achat propriété Romiguière	2010	6,700	60 978,00	6 758,80
Crédit Agricole	Travaux assainissement	2008	6,200	19 818,37	2 353,60
Caisse Epargne	Travaux assainissement	2013	4,800	68 602,00	6 520,23
Caisse Epargne	Réalisation du Camping	2011	3,460	198 183,72	20 172,02
Crédit Agricole	Réalisation 2 log. Ecole Agnac	2012	5,300	57 930,63	6 534,60
Crédit Agricole	Mise en sécurité terrain spectacle	2006	3,656	65 553,08	12 300,68
Crédit Agricole	Construction Ecole de Flagnac	2017	5,150	122 000,00	11 890,68



Les **Briconautes**  
BRICOLAGE - DECORATION

Place G. Abraham - 12300 DECAZEVILLE  
☎ 05.65.43.30.87 Fax.05.65.43.10.18

52, Rue Paul LAFARGUE - 12110 AUBIN  
☎ 05.65.63.15.81

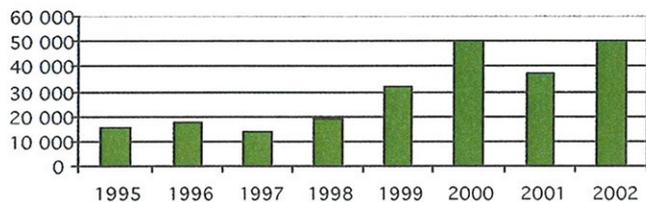
3, Av Philibert Delprat - 46100 FIGEAC  
☎ 05.65.34.79.10

Rue du 8 Mai - 15600 MAURS  
☎ 04.71.46.79.25

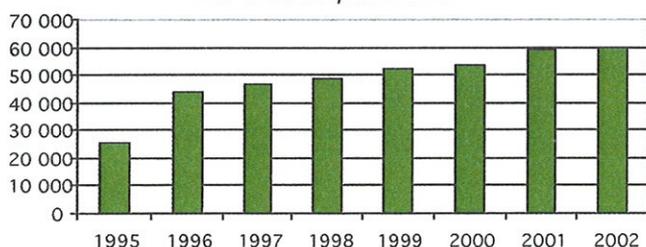
# EVOLUTION DU BUDGET

## Recettes de Fonctionnement

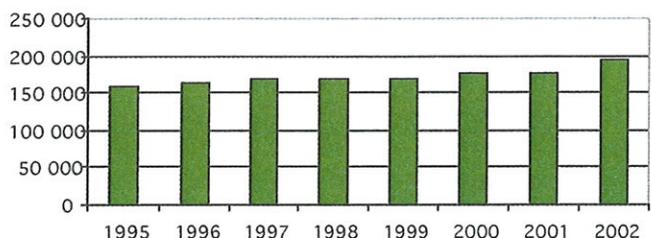
*Remboursement frais de personnel*



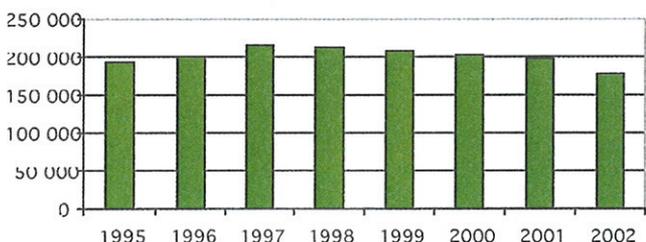
*Revenus du patrimoine*



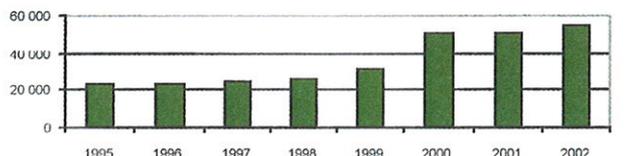
*Dotations reçues de l'Etat*



*Impôts locaux*

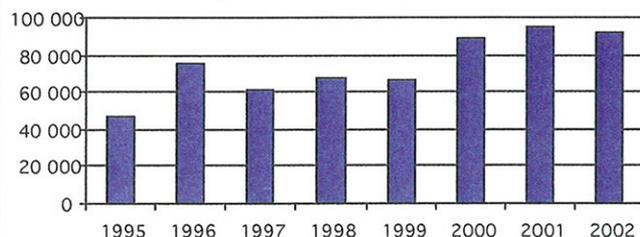


*Produits des services*

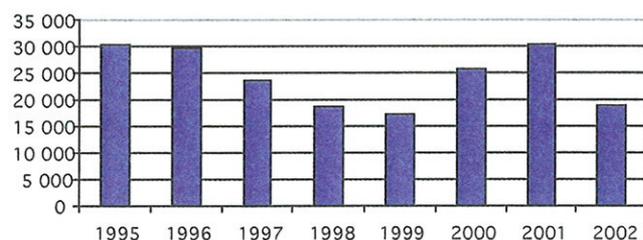


## Dépenses de Fonctionnement

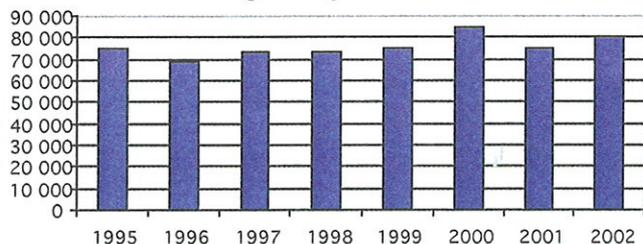
*Charges à caractère général*



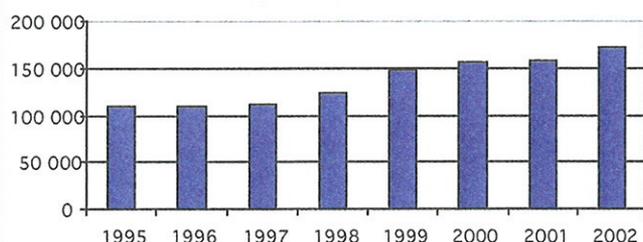
*Remboursement intérêts des emprunts*



*Autres charges de gestion courante*



*Charges de personnel*



**Patrick GUIBERT**

maçonnerie  
pierre - béton - crépis

**NEUF - RENOVATION**

**AGNAC - Tél. 05 65 43 14 00**

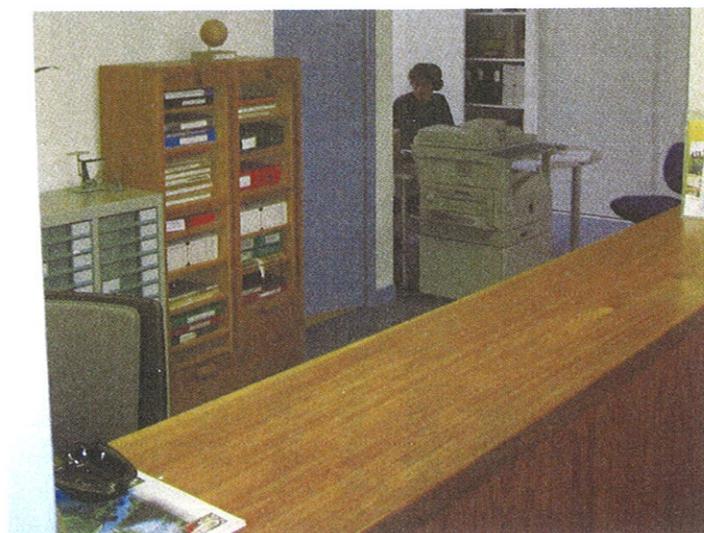
# REAMENAGEMENT DE LA MAIRIE



## Equilibre financier du projet

Montant global	89 143 €	584 745 F.
Subvention dotation globale d'équipement	22 360 €	146 671 F.
Subvention Conseil Général	22 360 €	146 671 F.
Autofinancement	44 423 €	291 395 F.

La commune récupèrera 16 869 € de TVA dans deux ans.



Le réaménagement permet un meilleur fonctionnement du secrétariat dans un espace plus éclairé, plus fonctionnel, plus accueillant.

Les surfaces libérées dans l'ancienne mairie ont permis d'aménager la salle de réunion du conseil municipal, un bureau pour les adjoints, pour l'association de rugby et « Hier, un village ».



## Entreprises ayant travaillé sur le chantier

- Maçonnerie Ent. Lacombe Decazeville
- Couverture Ent. Guibert Grand-Vabre
- Menuiserie Ent. Montbroussous Flagnac
- Plâtrerie Ent. SAPP Viviez
- Electricité Ent. Barre St Cyprien
- Sanitaire Ent. Monnyac Decazeville
- Peinture Ent. SAPP Viviez
- Revêtement de sol Ent. Rivière Rodez

## I.P.S MOTO

### Concessionnaires MBK

Vente - Réparations  
Cyclomoteurs - Scooters

Z.I. Les Prades - 12300 DECAZEVILLE  
**Tél. 05 65 63 56 45**

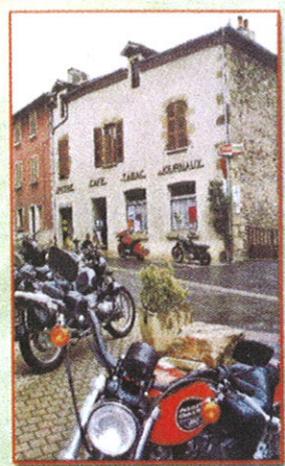
## FLAGNAC'S CAFE

BAR - TABAC - SNACK  
PRESSE - EPICERIE

*Jacqueline & Patrick Paillard*

6, rue de la Fontaine  
12300 FLAGNAC

☎ **05 65 64 10 91**





**A**vec le financement du distributeur de billets à La Poste, la municipalité a-t-elle faite une erreur d'investissement ? Il semblerait que ce soit le cas au vu de la fréquentation actuelle, mais si erreur il y a, nous pensons qu'elle est à partager avec les habitants qui ne l'utilisent pas.

Vous savez tous que les bureaux de poste dans les communes rurales sont menacés compte tenu de leur faible rentabilité, mais ce sont évidemment des services au public particulièrement important pour les personnes âgées. Nous vieillissons tous et peut-être devrions nous comprendre tant qu'il est encore temps qu'il faut le garder. C'est dans ce contexte que nous avons décidé d'installer le distributeur, mais pour amortir le fonctionnement (liaison informatique louée à France Télécom) il faudrait 30 retraits par jour, nous en sommes à la moitié.

Nous pensions que vous prendriez l'habitude d'y retirer de l'argent, que La Poste deviendrait votre établissement bancaire de proximité.

Nous sommes tous contre la fermeture des services publics, nous en avons un seul sur la commune, à nous tous de tout faire pour le maintenir, c'est notre solidarité qui le permettra.

Nous souhaitons vous y sensibiliser,

Nous comptons sur vous.



**GROUPAMA**

1<sup>ère</sup> MUTUELLE D'ASSURANCE

**EN CHOISSANT GROUPAMA ON FAIT BIEN PLUS QUE S'ASSURER**

*Toutes assurances : Toutes professions*

Secrétaire de la caisse locale de FLAGNAC : Madame CABANTOUS Solange - Le Bourg - FLAGNAC - Tél. 05 65 64 05 66



**FLAGNAC**  
Moulin de Limoux

Tél. 05 65 64 00 55 - Fax 05 65 64 08 15

**CAPDENAC**  
La Gare

Tél. 05 65 80 80 20 - Fax 05 65 80 87 58

**LE ROUGET**  
Rue des Ecoles

Tél. 04 71 46 14 45 - Fax 04 71 46 98 75

# L'INTERCOMMUNALITÉ

Au cours de l'année 2003, la Communauté de Communes de la Vallée du Lot a lancé trois grands chantiers :

- la construction de l'atelier de fabrication de plats cuisinés à ALMONT LES JUNIES
- la construction de la salle omnisports à LIVINHAC LE HAUT
- la mise en place de la collecte des déchets ménagers et le passage au tri sélectif

Ces trois projets s'inscrivent parfaitement dans le programme d'action de la Communauté de Communes :

- favoriser le développement économique et la création d'emplois
- améliorer le cadre de vie par la réalisation d'équipements sportifs et de loisirs
- préserver la qualité de notre environnement

Aujourd'hui, je ne m'attarderai pas sur les deux premiers projets qui sont en phase de réalisation.

Par contre l'organisation du ramassage et de la collecte sélective des déchets ménagers va être notre préoccupation des semaines à venir.

Nous allons venir à votre rencontre dans le courant du premier semestre 2004, à l'occasion de réunions d'information et nous vous demanderons de vous mobiliser pour que nous franchissions ensemble, le mieux possible, cette étape importante pour notre environnement.

Nous vous expliquerons en détail les différents circuits d'élimination des déchets :

- les sacs noirs pour les ordures ménagères,
- les sacs jaunes pour les produits recyclables
- les composteurs individuels qui pourront dans un coin de votre jardin transformer en compost les déchets fermentescibles.
- Et enfin, la déchetterie qui assure des fonctions essentielles dans la gestion des déchets

La construction d'une déchetterie permet :

- de lutter contre le développement des dépôts sauvages,
- de soustraire les déchets dangereux des ordures ménagères
- de participer à la valorisation des déchets ( recyclables, compostage, ....)
- d'orienter les différentes catégories de déchets vers des destinations adaptées,

La déchetterie est un espace de transfert composé de quais et de bennes dans un lieu aménagé, fermé et gardienné où les particuliers peuvent déposer leurs encombrants, les déchets verts, les déchets inertes et les déchets ménagers spéciaux en les triant avec les conseils et l'aide du gardien.

Le conseil de communauté a jugé que cet équipement était indispensable à une bonne gestion des déchets à l'échelle de notre territoire.

Nous allons le construire à FLAGNAC à proximité de la station d'épuration. Nous mettrons tout en œuvre pour que cette réalisation s'insère parfaitement dans notre environnement.

Je remercie le Maire de Flagnac et le Conseil Municipal qui ont accepté de vendre une parcelle de terrain pour en permettre l'implantation.

Les travaux vont débuter en début d'année 2004 et nous nous retrouverons bientôt pour reparler de tous ces sujets.

Michel DELAGNES

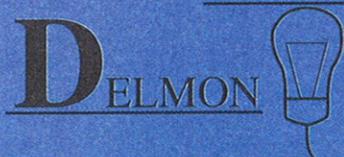
Président de la Communauté de Communes

12300 ALMONT les JUNIES



**05.65.64.09.22** *Mon Carrossier*

SPAGNUOLO



Electricité Générale  
Dépannage  
Eclairage Public

37, av. de Fontvergnès  
12300 DECAZEVILLE  
**Tél. 05 65 43 35 39**



Dans le cadre de la future collecte sélective, les élus du Conseil Municipal ont répondu à l'invitation de la communauté de communes et se sont rendus le 12 mai dernier au centre de tri de St Jean La Gineste (46).

Ce centre de tri emploie une trentaine d'employés dont une douzaine est affectée au tri des ordures recyclables. Ces derniers, en majorité des jeunes femmes, travaillent en poste hebdomadaire de 5 à 13H et 13 à 21H, dans des conditions difficiles et ingrates, avec pour salaire, le S.M.I.C. Nonobstant les conditions climatiques, l'hygiène, les mauvaises odeurs, ces derniers trient debout et à la chaîne les déchets acheminés vers le centre, théoriquement recyclables !

Nous avons pu constater que sur les chaînes de tri, toutes sortes de déchets hétéroclites y étaient représentés, ralentissant de ce fait le tri ainsi que la rentabilité du centre et entraînant une augmentation du coût de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

De cette visite, nous avons parfaitement compris combien le tri sélectif était très IMPORTANT, autant dans un souci de préservation de l'environnement mais surtout FINANCIER.

Contrairement à des idées préconçues, TRIER, CE N'EST PAS SI DUR !... Il suffit de s'entraîner ! D'abord, il faut posséder 2 poubelles ; une petite et une grande. La petite sera destinée aux déchets non recyclables. Dans la plus grande, seront contenus les magazines, publicités, poches en plastique, papiers, cartons d'emballages, pots plastiques de yaourts, plats traiteurs, bouteilles plastiques de toutes sortes, emballages de lait, boîtes de conserves et plats cuisinés aluminium ... En ce qui concerne le verre et les piles, il y a des containers prévus à cet effet. Toutefois, si vous avez un doute, mettez le déchet dans la petite poubelle non recyclable (par exemple, les bouteilles d'huile alimentaire en plastique qui ne rentrent pas dans le cadre des recyclables).

Enfin, ce n'est pas si difficile ! D'ailleurs, il est surprenant d'apprendre qu'à partir de bouteilles d'eau recyclées, on fabrique des vêtements en fibres polaires tels que vestes et couvertures et qu'à partir des emballages plastifiés tels que plats traiteurs, il en ressort des matériaux en PVC. N'est-ce pas magique et surtout utile ?...

Alors, à l'aube de l'année 2004 où la commune aura l'obligation de mettre en fonction le tri sélectif, le Conseil Municipal vous encourage à commencer à vous ENTRAÎNER en prenant conscience que plus le tri sera efficace, moins le coût de la taxe des ordures ménagères sera conséquente.

Nous comptons sur votre compréhension et votre collaboration.

Martine BLAZI.

**COUVERTURE - ZINGUERIE  
MENUISERIE / CHARPENTE  
CLOISONS SECHES**

**Dominique**

**JOFFRE**

FLAGNAC - Tél. 05 65 64 05 80

**NADINE  
COIFFURE MIXTE**

Tél : 05.65.64.10.71

Mobile : 06-82-48-43-02

Place de la Fontaine  
12300 FLAGNAC

# QUELQUES TRAVAUX ET RÉALISATIONS DE L'ANNÉE



- Goudronnage voirie : 51 460 € (337 555 F) réalisé par la communauté de communes. Les travaux ont concerné la route de bellevue (14 973 €), la route de Lafavarède (24 039 €), la route du carbonnier (5 745 €) et la rue des hautes plaines (6 701 €).
- Eclairage public : Le programme d'extension de l'éclairage public n'ayant pas été subventionné, un programme pour le changement des lampes anciennes (subventionné) route de St Jacques a été réalisé (5 500 €).
- Remplacement de tout le mobilier dans les deux écoles : 11 500 €.
- Achat de terrains :
  - ⇒ Entre l'école et la salle des fêtes d'Agnac (1 hectare)
  - ⇒ Près du cimetière d'Agnac (4 161 m<sup>2</sup>)
  - ⇒ La Planque (6 000 m<sup>2</sup>)
  - ⇒ La Payssière (3 000 m<sup>2</sup>)
  - ⇒ La Causse (4 363 m<sup>2</sup>)

Pour un montant global de 104 060 €.

- Remplacement du groupe électrogène : 1 356 €.
- Remplacement de la pompe d'arrosage du stade : 1 835 €.
- Achat d'une licence IV : 7 600 €.
- Etude du réseau d'eau pluviale sur Agnac : 4 700 €.
- Entretien véhicules et carburants : 5 275 €.
- Entretien bâtiments : 2 733 € (achat peinture, tapisseries, chauffe-eau, revêtements des sols, mise en conformité de la salle des fêtes, etc...)
- Entretien terrain : 1 358 € (stade, fleurissement, etc...)
- Entretien de la voirie : 5 903 € (location tracto-pelle, épaveuse, enrobé, etc...)
- Entretien station d'épuration : 1 100 €.
- Entretien de l'éclairage public existant : 2 500 €.

**Boucherie - Charcuterie**  
**Guibert Frères**  
 15340 Cassaniouze  
 Tél. 04 71 49 90 11  
 et 12300 Magnac  
 Tél. 06 86 60 03 15

Conserves - Salaisons  
 Charcuterie Maison  
 Bœuf de race Salers  
 Veaux élevés sous la mère  
 Expéditions sur commande  
 Demi-0600

**TRANSPORTS**

**LABORIE**

FLAGNAC 12300 DECAZEVILLE  
 Tél. 05 65 64 02 08 - TÉLEX 533 648

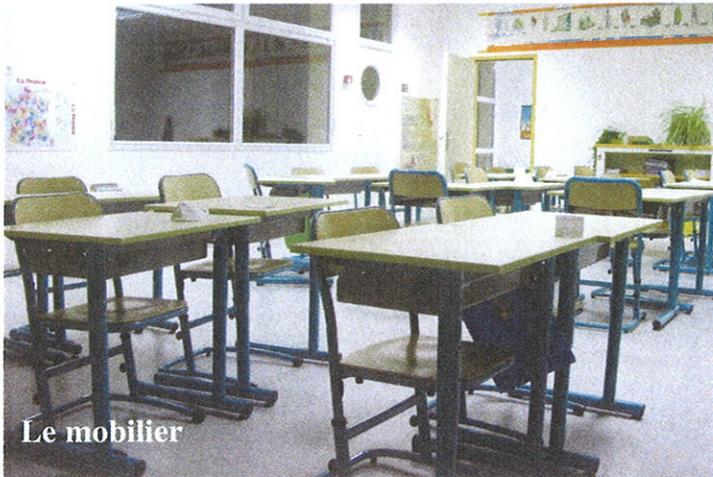
**Daniel FUMEL**

**GARAGE**

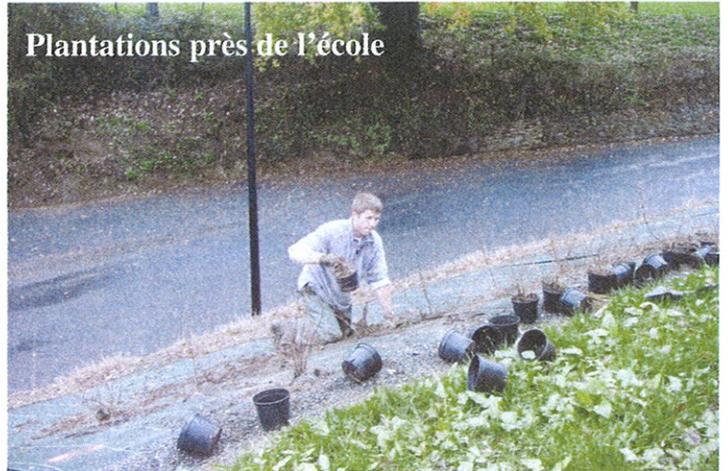
Atelier de mécanique auto  
 Entretien-réparation toutes marques

Chemin des Jardins - FLAGNAC  
**Tél. 05 65 64 03 44**

# MAINTENIR LES EFFECTIFS DANS LES DEUX ÉCOLES



Le mobilier



Plantations près de l'école

La municipalité a engagé des travaux importants pour la rénovation de l'école d'Agnac et la construction de l'école de Flagnac. Nous avons changé tout le mobilier dans les 2 écoles, une garderie est assurée le matin de 7H30 à 9H00 et de 16H30 à 18H30, 2 aides maternelles permettent un bon accompagnement des instituteurs chargés de ces classes. « L'école à la campagne » n'est pas sous-équipée et permet un bon épanouissement des enfants.

Malgré cela, nous connaissons quelques problèmes pour maintenir les effectifs à l'école d'Agnac. Nous regrettons beaucoup que plus de 20 enfants habitant le village soient scolarisés dans d'autres établissements.

Le bourg offre aux habitants un cadre de vie exceptionnel, à deux pas de la ville, nos impôts locaux n'ont rien de comparable avec d'autres. Nous souhaiterions simplement la solidarité et l'intégration des nouveaux arrivants par une scolarisation des enfants ; c'est une classe du regroupement pédagogique avec Labessenois qui est en jeu à la prochaine rentrée scolaire.

## Ets MAZARS

T.V. • Hi-fi vidéo  
Antennes satellites

**CANAL+** **CANAL SATELLITE**  
EN NUMÉRIQUE Distributeur AGREE

### ESPACE MENAGER

12300 DECAZEVILLE

☎ 05 65 43 32 21

Fax 05 65 43 01 73

DEPANNAGE  
ELECTROMENAGER - FROID  
TOUTES MARQUES

## ROGER ALBOUY

La Prade - FLAGNAC

05 65 64 04 61

## Jean-Louis MONTBROUSSOUS

*Charpente - Menuiserie  
Cloisons sèches*

PAGAX - FLAGNAC

Tél. 05 65 64 00 27

## PARIS LAURENT

*Menuisier-Poseur*

La Prade - 12300 FLAGNAC

Tél. 06 22 24 91 95

# ASSOCIATIONS ET ANIMATIONS

Le club du 3<sup>ème</sup> âge



Le Basket



L'US Flagnac -Agnac



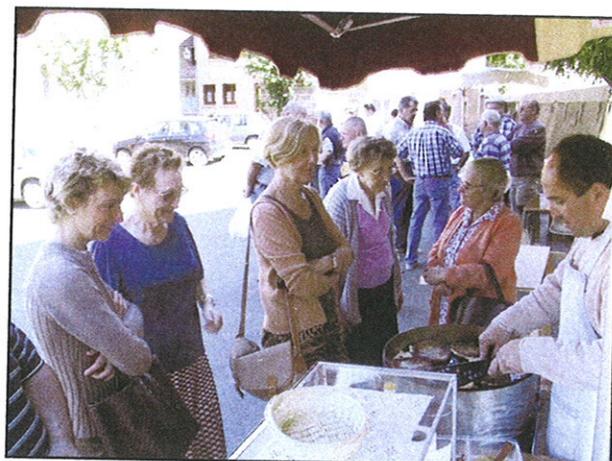
Le Badminton



Le club de Gymnastique



Le Marché d'Été



FLAGNAC - PORT DE LACOMBE - AU BORD DU LOT

BAR «**LE TOUCAN**» RESTAURANT

Ouvert toute l'année  
(menu à partir de 9,90 euros et carte gourmande)

SA BASE DE LOISIRS  
PLAN D'EAU - TOBOGANS AQUATIQUES  
SON CAMPING

Renseignements au 05 65 64 10 08

*ACQUIER* Laurent  
ELECTRICITÉ GÉNÉRALE



COURANT FORT / FAIBLE  
MAINTENANCE INDUSTRIELLE  
D. A. O.  
DÉPANNAGE

Tél / Fax : 05 65 43 59 05 - Port. 06 83 64 00 04  
Agnac, 12300 FLAGNAC  
acquier.laurent@wanadoo.fr

## ETAT CIVIL (DU 01/10/2002 AU 30/10/2003)

### NAISSANCES

A Decazeville LAC Romain	le 16 novembre 2002
A Decazeville BARRI Camille	le 07 février 2003
A Decazeville REY Thomas	le 22 février 2003
A Decazeville GIROU Isaïs	le 31 mars 2003
A Decazeville GUIBERT Valentin	le 24 mai 2003
A Decazeville PALIS Manon	le 26 septembre 2003
A Toulouse DURIF Juliette	le 03 octobre 2003
A Decazeville CANET Julien	le 07 octobre 2003

### MARIAGES

FRANCOIS dit JONCHERE Laurent et CASAGRANDE Magali,	le 10 mai 2003
PUECH Christian et GINESTET Véronique,	le 07 juin 2003
CHANDRYKOWSKA David et BRUNEL Laurence,	le 14 juin 2003
LONCHAMP Gilles et SERS Corinne,	le 16 août 2003

### TRANSCRIPTIONS DECES

ROMIGUIERE Marie (90 ans)	le 19 octobre 2002
LABORIE Roger (74 ans)	le 07 avril 2003
ALRAN Léa (86 ans)	le 17 juin 2003
MAS Raymond (89 ans)	le 04 juillet 2003
FAU André (90 ans)	le 10 juillet 2003
JOFFRE Alice (83 ans)	le 25 juillet 2003
ROLS Julien (82 ans)	le 07 août 2003

## INFORMATIONS PRATIQUES

11

**Mairie** : Ouverte au public tous les matins, du lundi au samedi de 9H00 à 12H00. Secrétaire : Joffre Agnès. Téléphone : 05.65.64.01.06

**Ramassage des ordures** : A partir du 1er janvier, il n'y a plus de ramassage de porte à porte ; des containers sont à votre disposition près de chez vous.

**Bibliothèque** : Ouverte un lundi sur deux, de 15H30 à 17H00. Prêt gratuit de livres. Celle-ci se trouve à l'ancienne mairie.

### Location salles des fêtes :

Se renseigner à la Mairie.

**Déchetterie** : A partir du 2° trimestre, la déchetterie intercommunale sera opérationnelle. Les horaires d'ouverture vous seront communiqués ultérieurement.

## Associations et Activités

- ❖ **Basket les Berges du Lot** : entraînement à Flagnac, Mr. Brougnouesque, téléphone : 05.65.64.04.93
- ❖ **Gym d'entretien** : cours pour adultes le mardi à 20H30 à la salle des fêtes de Flagnac. Mme Espinasse, téléphone : 05.65.64.09.46. Organise aussi des marches tous les mercredis après-midi
- ❖ **Badminton** : tous les jeudis à partir de 18H30 à la salle des fêtes de Flagnac. Mme Alliguié, téléphone : 05.65.64.09.64
- ❖ **Pétanque** : à Flagnac, Mr. Soulié, téléphone : 05.65.64.08.88 ; à Agnac, Mr. Bernard, téléphone : 05.65.43.24.09
- ❖ **Chasse** : à Flagnac, Mr. Bony, téléphone : 05.65.64.02.92 ; à Agnac, Mr. Malaval : 05.65.63.53.92
- ❖ **Rugby** : à Flagnac, Mr. Filhol, téléphone : 05.65.64.00.62
- ❖ **Club de l'Amitié** : à Agnac et à Flagnac, Mme Bony, téléphone : 05.65.64.01.48
- ❖ **CAVA** : Comité d'animation du village d'Agnac, fête votive, animations, diverses, repas dansants ; Mr. Beugnet, téléphone : 05.65.63.16.33
- ❖ **Hier, un village** : pour participer au spectacle de Flagnac (réservations, accueil, caisses, parking, scène, technique...), Mr. Roques, téléphone : 05.65.64.09.92
- ❖ **Comité des jeunes** : à Flagnac, Mlle Albouy, téléphone : 05.65.64.04.61
- ❖ **Conseil Paroissial** : à Flagnac, Mr Lacombe, téléphone : 05.65.64.01.57 ; à Agnac, Mr. Delagnes, téléphone : 05.65.43.12.80

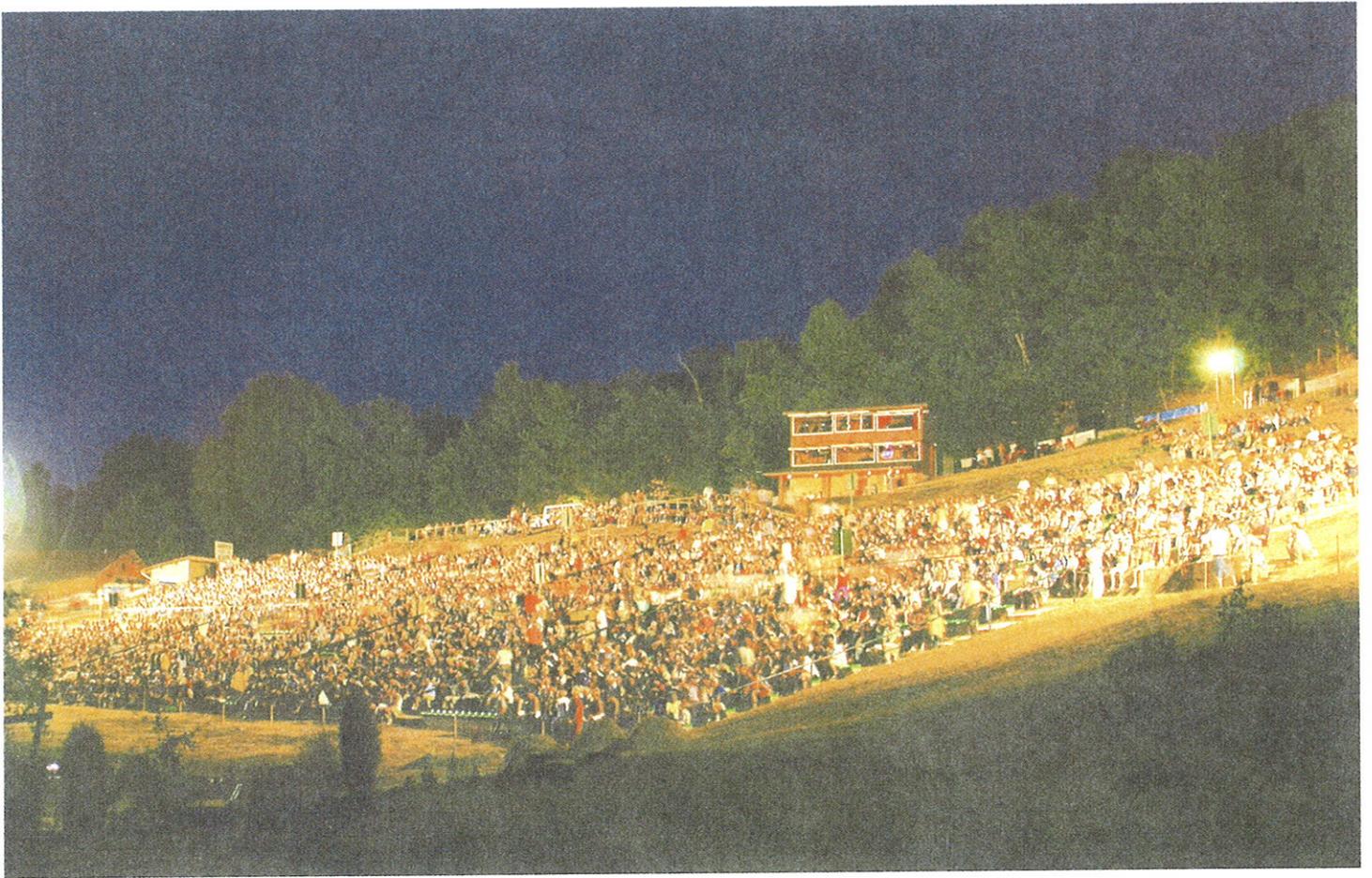
**Elles**  
**BOUTIQUE**

81, rue Cayrade - DECAZEVILLE  
Tél. 05 65 43 02 20



**SPORT  
&  
MODE**

**DECAZEVILLE**  
Plateau supérieur - parking Géant - © 05 65 43 03 17

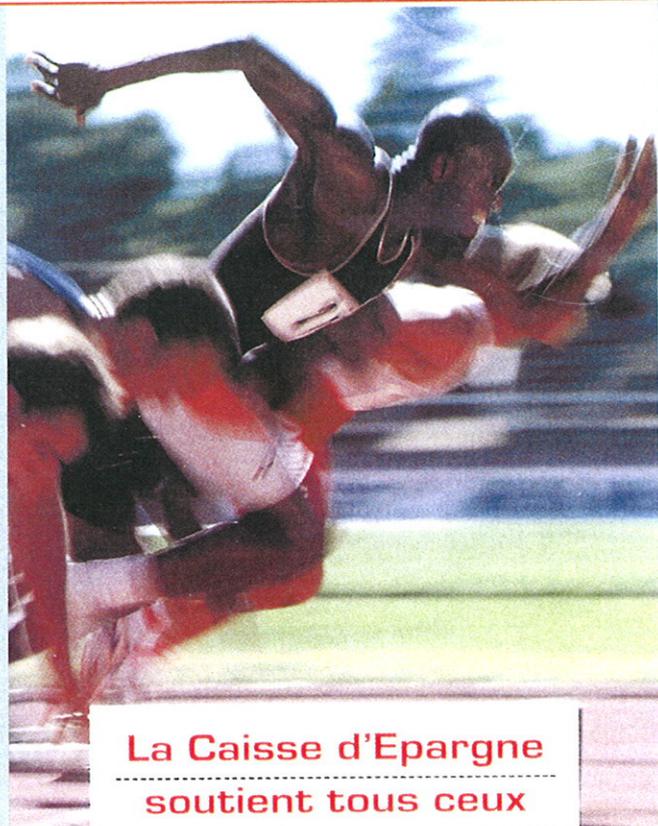


*«Hier, un village» 2003*



**CAISSE D'EPARGNE**

**Tél. 08 10 12 16 96**



**La Caisse d'Epargne  
soutient tous ceux  
qui veulent  
se dépasser**